

Paris, le 17 Juin 1990

Aux Membres du Collège des C.C.A.F.

Chers Collègues,

'Assemblée Générale du 16 Juin me conduit prendre une décision que je suspends depuis quelques mois, celle de démissionner du Collège et de ire retirer des C.C.A.F., et dont la réussite de notre dernier Congrès ne saurait me retenir. Cette réussite indique en effet seulement ce que je sais depuis longtemps, qu'il y a dans l'association des membres de qualité, mais elle ne résoud en rien les problèmes de fond de l'institution.

J'ai pu constater, pour la deuxième fois cette année, que l'Assemblée, qui devrait être selon nos statuts le lieu où se décide de façon souveraine l'orientation de l'institution, était devenue, par la force des choses, faute sans doute d'autres lieux de réflexion et de travail en commun, le défouloir cacophonique de ses membres et que plus rien d'essentiel, comme la situation actuellement très préoccupante de l'association au milieu des problèmes qui se posent à toute la communauté analytique, ne pouvait y être traité et débattu. Il est clair d'ailleurs que, depuis un an au noms, l'Assemblée n'est plus en mesure de rien décider. Alors qui oriente l'association ? J'ai pu éprouver, depuis que j'y participe, que ce n'est pas au Collège non plus que se prennent les décisions. Trop nombreux, trop divisés et trop soucieux d'éviter les conflits qui ont déjà éclaté à plusieurs reprises, nous y abordons prudemment des questions insignifiantes sur lesquelles nous n'avançons guère d'ailleurs et remettons chaque fois à la réunion suivante ou à l'assemblée suivante le soin de résoudre les points cruciaux. On a vu cament cela se passe.

Alors qui détient le pouvoir ? Certainement pas les cartels, tout constituants qu'ils sont prétendus par notre dénc*iination, puisqu'il n'y en a plus guère ou du noms qu'ils ne se manifestent plus came tels. On est donc bien obligé d'admettre que, came partout ailleurs, le pouvoir est entre les mains de ceux à qui mènent les fameux "couloirs" transférentiels évoqués samedi dernier, c'est-à--dire à ceux dont la clientèle fait nombre dans l'association.

C'est ainsi et c'est inévitable, j'en conviens, même lorsque, came cela a été notre cas dans nos débuts, nous avons tout fait pour contourner cette difficulté. Mais il faut bien voir que cela a des conséquences dont la plus importante est que s'installe, d'autant plus fortement que cela passe par les voies secrètes du transfert, un discours dominant qui tient lieu d'orientation de l'institution. Or ce discours, qui est perceptible dans l'évolution prise par l'association depuis plus d'un an, je ne peux que m'en désolidariser.

En effet, d'une part, je ne puis ne satisfaire de la prétention, amplement démentie par les faits, que nous sœires l'association qui a su éviter les écueils sur lesquels se brisent toutes les autres, pas plus que du triptyque des "dispositifs" censés, selon certains, promouvoir le discours analytique et dans lequel le "trait du cas" se trouve maintenant, cela sentie chose acquise, sur le même plan que le cartel et la passe. Je ne peux non plus souscrire la promotion démagogique de pseudo-lieux d'énonciation au detriment du travail théorique, traité, =me nous l'entendons depuis longtemps, sur le node du mépris pour les "universitaires".

Peut-être ma participation aux C.C.A.F. se fonde-t-elle depuis le début sur un malentendu, mais, pour mi, quels que soient les efforts qu'il faille déployer pour rendre une association acceptable par des analystes, le seul lieu propos duquel il est légitime d'utiliser le terme d'acte analytique est la cure analytique, et encore convient-il de définir soigneusement ce que l'on entend par l, de même qu'il n'y a que dans ce cadre qu'un discours peut, au sens analytique du terme, prendre valeur d'énonciation. Tous les nodes de travail autour de

l'analyse, qu'ils soient de théorie ou de pratique, ne valent que pour autant qu'ils ne reconnaissent pas ce point.

D'autre part, j'avais fait confiance au départ aux membres du Collège qui nous représentent l'extérieur. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ils nous ont clairement fait entendre à l'Assemblée Générale qu'ils menaient, aussi bien dans l'inter-associatif qu'avec d'autres collègues de leur choix ou encore auprès des ministères ou à Bruxelles, une politique guidée par leur position personnelle, sans s'être assurés au préalable qu'elle correspondait bien au souhait de l'association. Autant ils sont libres, comme tout un chacun, d'avoir leurs opinions et même leurs passions, autant on doit pouvoir attendre d'eux que, dans l'exercice de leurs fonctions, ils ne se contentent pas d'agir selon leur pente.

, t

Aucun véritable débat n'étant plus possible, cette situation me sentie sans issue et, quelque regret que j'éprouve à quitter un certain nombre de collègues que j'ai appris à estimer au fil de ces années, je ne souhaite plus engager ironie dans cette entreprise.

Nicolle Kress-Rosen